

**PROCES-VERBAL  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 OCTOBRE 2022**



Le vingt octobre deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la Ville de ROCROI, en Mairie de Rocroi, Salle du Conseil Municipal, dûment convoqué par courrier individuel en date du quatorze octobre deux mil vingt-deux, sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

**Présents : 12**

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

**BINET Denis, FAUVARQUE Brice, BENTZ Sylviane, BOQUET Bruno, DA SILVA Jacinthe, GABRIEL Joël, ABDESSALEM Danielle, DURBECQ Damien, , FAGIS Lysian GALLET Candy, LONGCHAMP Corinne, , PEYTHIEU Véronique**

**Absents excusés : 6**

**MMES DURBECQ Muriel, LEBLANC, Karine, MAIRY Nathalie et MM. ARTISSON Damien, LALLEMENT Eddy et PIERRON Guillaume**

**Procurations(s) : 4**

**Damien ARTISSON à Denis BINET  
Karine LEBLANC à Brice FAUVARQUE  
Nathalie MAIRY à Véronique PEYTHIEU  
Guillaume PIERRON à Joël GABRIEL**

<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>: 18</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>: 12</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>: 4</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>: 16</b>

**Est élue secrétaire de séance Madame Jacinthe DA SILVA**

-----

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente minutes sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

***L'Ordre du Jour suivant est adopté à l'unanimité  
Avec 3 questions supplémentaires.***



**AFFAIRES FINANCIERES**

Encaissement de chèque

Décision modificative n°4 – Budget Ville

Frais de participation scolaires des communes extérieures

Annulation de la délibération n°72-2022 – Attribution d'un fonds de concours

**TRAVAUX**

Marquage au sol 2022 – Choix de l'attributaire

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

Liste des actionnaires de chasse 2022/2023

Parts affouagères 2023

**INFORMATIONS**

Liste des dépenses engagées conformément à la délégation

Horaires de l'éclairage public

\* \* \*

**AFFAIRES FINANCIERES****DELIBERATION N° 83-2022 : ENCAISSEMENT DE CHEQUE****Rapporteur : M. Le Maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'encaissement du chèque suivant :

- un chèque émanant d'ENEDIS relatif au paiement de créances sur la convention de servitudes, d'un montant de **500,00 €** ;

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

**DELIBERATION N° 84-2022 : DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET VILLE****Rapporteur : M. Le Maire**

Il est nécessaire d'effectuer un ajustement de crédit,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la décision modificative suivante :

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

**Section d'investissement :****Dépenses**

Article 165	Dépôts cautionnements reçus	<b>7 500.00 €</b>
-------------	-----------------------------	-------------------

**Recettes**

Article 165	Dépôts cautionnements reçus	<b>7 500.00 €</b>
-------------	-----------------------------	-------------------

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**DELIBERATION N° 85-2022 : FRAIS DE PARTICIPATION SCOLAIRE DES COMMUNES EXTERIEURES**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Après avoir pris connaissance des dépenses de fonctionnement pour les écoles de Rocroi-centre et d'Hiraumont, pour l'année 2021,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, fixe la participation par élève des communes extérieures aux frais de scolarisation à **1 072,00 €**.

Autorise Monsieur le Maire à procéder aux recouvrements de cette somme auprès des communes extérieures et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 86-2022 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS - ANNULATION DE LA DELIBERATION 72-2022**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Vu la délibération n°77-2022 du 8 septembre 2022 concernant l'attribution d'un fonds de concours à la communauté de communes « **Vallées et Plateau d'Ardenne** », pour l'étude de la friche « La Persévérance »,

Vu l'article L.1111-10, III du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'annuler la délibération n°72-2022 du 8 septembre 2022 concernant l'attribution d'un fonds de concours.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

## TRAVAUX

### **DELIBERATION N° 87-2022 : MARQUAGE AU SOL 2022 – CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE**

**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

Vu la consultation organisée pour le marquage au sol de l'année 2022, auprès des entreprises suivantes :

- **T1** – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Marquage KELLER** – 08430 POIX-TERRON
- **SIGNATURE** – 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
- **SIGNAUX GIROD** – 55000 FAINS VEELS

Considérant qu'une seule offre a été reçue,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir l'offre de l'entreprise **T1** – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES pour un montant de **5 769,60 € TTC**, pour les travaux de marquage au sol de l'année 2022.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

## AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### **DELIBERATION N° 88-2022 : LISTE DES ACTIONNAIRES DE CHASSE – ANNEE 2022/2023**

**Rapporteur : Joël GABRIEL**

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

En application de l'article 4 du cahier des prescriptions particulières de l'adjudication du droit de chasse, relatif à la détermination du nombre de fusils, à savoir 35 fusils rocroyens, avec faculté d'accepter au sein de son groupe, 10 fusils non rocroyens.

Considérant que la liste des actionnaires de chasse pour l'année 2022/2023 ne respecte pas ces conditions ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte à titre dérogatoire, uniquement pour cette année, la liste des actionnaires, pour la saison de chasse 2022-2023, établie par la société de chasse de Rocroi.

Un avenant au cahier des charges de l'adjudication du droit de chasse sera établi en ce sens.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 89-2022 : PARTS AFFOUAGERES 2023****Rapporteur : M. Le Maire**

Dans le cadre de l'exploitation des parts affouagères 2023,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Votants : 16  
Pour : 16  
Contre :  
Abstention(s) :

- Précise que le règlement d'exploitation des parts affouagères 2021 reste inchangé pour 2023 ;
- Fixe le prix de vente à **35 € la part** ;
- Désigne les personnes suivantes qui seront chargées de faire respecter le règlement d'exploitation des parts affouagères :
  - GABRIEL Joël
  - GALLET Candy

Autorise M. le Maire à signer tous documents dans cette affaire.

## INFORMATION(S)

### LISTE DES DEPENSES ENGAGEES CONFORMEMENT A LA DELEGATION

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus la liste des dépenses engagées conformément à la délégation, à savoir :

Date	Désignation	Entreprises	Montant TTC
21/09/2022	Réparation voirie suite incendie voiture	EIFFAGE	13 698.10 €
22/09/2022	Fourniture miroir voirie	SIGNATURE	324.16 €
22/09/2022	Fourniture matériel ouvriers	FOUSSIER	1 985.00 €
29/09/2022	Fourniture sacs pour chiens	ANIMO CONCEPT	163.73 €
30/09/2022	Travaux raccordement garage rue Chuquet	CREE	1 500.00 €
03/10/2022	Projet réalisation giratoire Levé topographique	VANNIER Olivier	1 980.00 €
07/10/2022	Fourniture matériel agents techniques	FOUSSIER	417.96 €
07/10/2022	Fourniture bancs groupe scolaire	FOUSSIER	1 045.79 €
07/10/2022	Réparation chaudière logement Maison Pour Tous	ELM LEBLANC	108.72 €
07/10/2022	Réparation chaudière logt Maison Pour Tous	ELM LEBLANC	93.94 €
07/10/2022	Fourniture stylos	PENS	309.60 €
11/10/2022	Réparation fuite eau bibliothèque	VEOLIA	730.46 €
12/10/2022	Remplacement de 3 servomoteurs Pôle scolaire	IDEX	3 351.10 €
19/10/2022	Fourniture de 2 TNI	IOBURO	9 505.20 €

### HORAIRE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

En raison de la conjoncture économique actuelle, le conseil municipal décide de modifier les horaires de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie. De ce fait, l'éclairage public sera éteint de 22h30 à 6h30.

**La séance du conseil municipal du 20 octobre 2022 comprend  
les délibérations du n° 83-2022 au n° 89-2022.**

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à vingt heures et quarante-cinq minutes.**

**Ainsi fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.**

**Suivent les signatures**

BINET Denis		DURBECQ Muriel	absente
FAUVARQUE Brice		FAGIS Lysian	
BENTZ Sylviane		GALLET Candy	
BOQUET Bruno		LALLEMENT Eddy	Absent
DA SILVA Jacinthe		LEBLANC Karine	Absente
GABRIEL Joël		LONGCHAMP Corinne	
ABDESSALEM Danielle		MAIRY Nathalie	Absente
ARTISSON Damien	Absent	PEYTHIEU Véronique	
DURBECQ Damien		PIERRON Guillaume	Absent